



Communication exceptionnelle du président national *La Statue de Saint-Michel aux Sables d'Olonne - SUITE*

Chers camarades de l'UNP,

Il y a près d'un mois, je demandais à tous les membres de l'UNP qui le voulaient ou le pouvaient de se rendre aux Sables d'Olonne le 15 octobre pour participer à l'action visant à maintenir la statue de Saint-Michel sur le lieu qu'elle occupe actuellement. J'avais, à cette occasion, relaté l'histoire de cette statue et présenté les raisons qui amenaient l'événement patriotique du 15 octobre.

Nombreux furent ceux qui répondirent à cet appel, venant principalement des sections du Grand Ouest de la France, mais aussi de beaucoup plus loin en dépit des difficultés d'approvisionnement en carburant.

Ainsi la marche populaire organisée conjointement par la mairie des Sables d'Olonne, l'Association Sablaise des Anciens Parachutistes, et la section UNP locale, a pu se dérouler dans les meilleures conditions et de façon nominale. La pluie s'interrompit d'ailleurs pour permettre la marche du cortège constitué d'environ 60 drapeaux, de plus de 200 anciens parachutistes dont les nombreux membres de l'UNP emmenés par notre délégué régional Pierre MAZÉ, d'autant anciens combattants de la Fédération Maginot et de l'UNC, et de la population sablaise comptant beaucoup de jeunes. (Le Figaro a parlé de plus de 1000 participants).

Cette marche fut suivie d'un lever de couleurs, d'une exceptionnelle allocution du maire après celle du président de l'Association Sablaise des Anciens Paras, d'une remise de gerbes et d'une vibrante Marseillaise avant la Prière du Para non moins poignante. Accompagnant le maire, et en présence du député de circonscription et de plusieurs maires de la région, j'ai, quant à moi en votre nom à tous, déposé une gerbe à la mémoire des Paras tombés au champ d'Honneur, et j'ai assuré le maire du soutien moral de l'UNP et de notre disponibilité pour défendre nos valeurs et notre Saint patron.

Cette journée s'est déroulée sans incident, grâce à l'engagement total de la municipalité, à l'excellence de la préparation et de la coordination par Jean-Michel BRUEL, président de l'Association Sablaise des Anciens Paras, et membre de l'UNP, avec l'aide de Jean-Paul BOURY président de notre section départementale. Qu'ils soient tous remerciés pour ce succès, de même que tous ceux qui ont tenu à manifester leur solidarité en étant présents aux Sables ce jour-là.

Et maintenant ?

La municipalité a décidé d'adresser un recours au Conseil d'État. Il convient de laisser décider notre plus haute juridiction administrative.

L'UNP ne prendra aucune initiative dans le domaine juridique car elle n'est pas partie prenante à la décision prise par les tribunaux à l'encontre de la municipalité sablaise. Toute démarche de la part de l'UNP serait au plan juridique vouée à l'échec et générerait des frais très importants. Cependant nous restons tous vigilants et demeurerons déterminés quant à la défense de nos traditions, et tout particulièrement au respect de notre saint patron qui symbolise à la fois l'audace, le courage, la force, la victoire du bien sur le mal, autant de qualités auxquelles croient les parachutistes et pour lesquelles ils sont prêts à risquer leur vie au service de la patrie.

Et par Saint-Michel, vivent les paras !

Général (2S) Patrice Caille
Président national de l'UNP